



**COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 16 OCTOBRE 2014**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 16 octobre 2014.

Décide :  
A L'UNANIMITE

**Approbation du procès-verbal du 18 septembre 2014**

**Intégrations de voiries**

De transmettre les informations aux services de l'Etat concernant les nouvelles longueurs de voirie :

- Rue de Nursie : de 252,30m à 316,10m
- Rue de l'Orphelinat : 115,25m

La voirie communale s'élève désormais à 33 101,40 m.

**Subventions aux associations**

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	VOTE
6574	Impuls'arts	Subvention festival d'aérophobie	<b>3 000 €</b>	23 voix pour et 6 voix contre
6574	AMESTE	Subvention annuelle	<b>92 €</b>	unanimité
6574	SOLISENIORS	Vacances seniors	<b>2 000 €</b>	unanimité
<b>TOTAL</b>			<b>5 092.00 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 092.00 €</b>	

**Cartes d'adhésion Centre Social Municipal**

D'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014.

**Tarifs**

Adulte : 7€ / association : 7€

Enfant : 5€

Famille : 6€/parent ou 10€ les deux parents

- ⇒ 4€ le premier enfant
- ⇒ 2€ le deuxième enfant
- ⇒ Gratuit à partir du troisième

**Maîtrise d'œuvre travaux divers de voirie 2014 – Avenant n°1**

D'accepter un avenant au marché de maîtrise d'œuvre (YXOS) concernant les travaux divers de voirie 2014.

Le présent avenant a pour objet la révision de l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 250 000€ HT à 400 000€ HT. Le taux de rémunération reste inchangé à 5,5%. Le maître d'œuvre sera rémunéré sur la base des opérations réalisées.

### **Montant du Marché de maîtrise d'œuvre :**

- Montant du marché initial 13 750 € HT
- Augmenté de l'avenant n° 1 8 250 € HT

### **Garantie de prêt O.P.H. Thionville**

Après débat, le Conseil Municipal autorise le Maire à 23voix pour et 6 abstentions, à accorder la garantie de prêt sur ce projet et à l'inscrire au tableau des garanties de la commune de Guénange.

### **Acceptation d'indemnité d'assurance**

D'accepter l'indemnité d'assurance de la Ville à hauteur de 1 152 € pour le remboursement des honoraires de Maître LAGRA, en charge de la défense de la Ville dans l'affaire avec un administré contre Commune de Guénange.

### **Prix de l'eau et de l'assainissement – Rapport du délégataire – Exercice 2013**

De valider ledit rapport.

### **Demande d'agrément- Dispositif de zonage B2**

De déposer une demande d'agrément.

Ce dossier d'agrément, instruit par le Préfet de Région après avis du Comité Régional de l'habitat, précise les indicateurs qui permettent d'apprécier l'existence de besoins particuliers en logements locatifs.

### **Acquisition foncière – Terrain 2AU**

De faire l'acquisition pour la commune de la parcelle n°163 section 19 d'une contenance de 29a 74ca, située en zone 2AU du Plan Local d'Urbanisme et de signer l'acte validant l'achat auprès des services de Maître CLAUDEL, Notaire à Courcelles-Chaussy et à permettre l'inscription au Livre Foncier. Les frais notariaux seront à la charge de la commune.

Ce terrain est vendu par la famille SCHEIL-RIEDWEG demeurant à Illzach (68110) au prix de 50 € l'are soit une cession totale à hauteur de 1 487,00 €.

### **Accompagnement C.A.E.**

- D'ouvrir un second poste « emploi d'avenir » à temps plein aux services techniques
- D'accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ce poste, notamment en termes de formations

## **A 23 voix pour 6 abstentions**

### **Garantie de prêt O.P.H. Thionville**

D'accorder la garantie de prêt sur ce projet et à l'inscrire au tableau des garanties de la commune de Guénange.

### **Cession de terrain à l'euro symbolique**

De céder un délaissé foncier à prendre sur la parcelle 903 section 30 au profit de Mickaël PEPIN demeurant 4 rue Robespierre à Guénange. La cession s'effectuera à l'euro symbolique et représente environ 90ca.

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE